



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Juère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

Compte rendu de la réunion en visioconférence du samedi 8 mai 2021

Le samedi 8 mai 2021, le comité directeur du CRBTARA s'est réuni en visioconférence.

Etaient excusés : Raphael ARQUILLIERE, Eric COUDERC, Pierre BALDUS, Daniel CASANOVA

Etaient absents : Sylvie HERNANDEZ

Etaient présents : le reste des membres du comité directeur, et Pierre DOYON (invité)

Ce compte rendu est envoyé à l'ensemble des membres du comité directeur. En l'absence de remarque sur son contenu sous 8 jours, il est considéré comme validé et est visible sur le site CRBTARA à tout public.

La réunion a débuté à 9 h. Le Président remercie les présents pour leur participation et commence la réunion.

En préambule, il salue la présence de Pierre DOYON, son prédécesseur au poste de Président et en profite pour le remercier d'une part au nom des membres du comité directeur et plus largement au nom du monde du ball trap pour l'ensemble de son action et de son dévouement durant 20 ans mais aussi à titre personnel pour sa disponibilité et son engagement afin d'assurer sa succession dans les meilleures conditions.

Le Président informe les membres du comité directeur de sa décision de faire don à Pierre DOYON, comme cadeau de départ, de la TV grand écran qui était utilisée par la ligue Dauphiné Savoie pour la communication des résultats en temps réel lors des compétitions officielles. Le Président souligne toutefois le caractère symbolique mais « limité » de ce cadeau puisque cette TV a 5 ans et a souffert de nombreux déplacements sur les sites de tir du Dauphiné Savoie.

L'ensemble des membres du comité directeur approuve cette décision.

Puis le Président engage la réunion sur les sujets mis à l'ordre du jour.

) Principe de visioconférence et obligation des membres du comité directeur



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Juère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

Tout d'abord, il explique que le principe de réunion en visioconférence va devenir la manière principale de se réunir, pas seulement à cause de la COVID mais surtout en raison de l'éloignement des membres éclatés sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône Alpes. Quelques personnes rencontrent des difficultés pour se connecter, mais de manière générale, le principe de fonctionnement est plutôt réussi.

Le Président rappelle également que la participation des membres élus de cette commission est obligatoire. Naturellement, chacun d'entre nous peut avoir un impératif qui l'empêche de participer. Mais dans ce cas il informe le Président au préalable de son impossibilité et est bien entendu excusé. En revanche, en l'absence d'information, le membre élu est considéré comme absent.

Le Président rappelle le troisième paragraphe de l'article 14 des statuts : « Tout membre du Comité Directeur qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire. ». Le Président indique qu'il appliquera strictement les statuts.

) Un mot sur le déroulement de l'élection passée

Le Président explique la raison de la suspension de l'élection en cours du mois de février et son report du 6 au 8 avril 2021. Un défaut d'appel à candidature de certains clubs de la ligue Auvergne ainsi qu'une non-conformité aux statuts de la seule liste engagée ayant présenté dans ses 23 membres 4 membres d'un seul et même club, rend cette élection contestable et naturellement, il est décidé en concertation avec la FFBT de la suspendre et de la recaler afin de lever et régler toutes ces irrégularités. S'ensuit un second vote dans de bonnes conditions du 6 au 8 avril puis le vote du bureau le 9 avril, émaillé d'un incident qui empêche l'un des membres de la liste de voter. Pour autant, le Président remercie ce membre qui a accepté le résultat du vote sans demander de le refaire.

Le Président indique également les difficultés rencontrées lors du vote dématérialisé et les effets induits qui conduisent à une faible participation (oubli de vote, lien arrivé dans les spams, mauvaise manipulation potentielle ne prenant pas en compte le vote, etc ...). Pour autant, le vote s'est déroulé et le comité nouvellement élu peut fonctionner dans les meilleures conditions.

) Organisation du comité directeur

Le Président détaille la nouvelle organisation du comité directeur :



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Juère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

-) Le Président Patrick ASTIER coordonne l'ensemble de l'action du comité directeur, il se charge plus particulièrement des relations avec les clubs, les instances politiques, les instances fédérales ainsi qu'éventuellement les autres fédérations environnantes de l'univers du ball trap et de la FFBT au niveau régional ou local
-) Le Vice-Président Jean François TRONCY assiste le Président dans sa mission
-) Le Trésorier Thibaut BRACHET assure la tenue des comptes, établie les factures, les encaissements et les paiements. Il assure en plus la gestion des licences journalières (carnets roses) et est le lien direct avec les clubs précisément pour ce sujet.
-) Le Secrétaire Laurent GONTIER assure le travail administratif de l'association, la gestion du site internet (avec le Président) et la gestion totale des ball trap de campagne (étude et validation des dossiers, gestion des carnets bleus)
-) Le responsable des écoles de tir Eric COMOLLI prend en charge la formation au sein de la région et tout ce qui en dépend.
-) Le responsable arbitre Lionel BRILLAND assure la liaison des arbitres et toutes les questions d'ordre générales concernant l'arbitrage émanant de la FFBT
-) Les responsables de ligue à savoir Raphael ARQUILLIERE Pour le Lyonnais, Eric COUDERC pour l'Auvergne et Guillaume GROZANNES pour le Dauphiné Savoie, assurent l'organisation sportive au niveau de chaque ligue et en particulier la gestion des championnats de ligue.

Cette organisation à 9 membres « opérationnels » est censée permettre à chaque club et chaque adhérent d'avoir clairement un interlocuteur compétent pour toute question ou problème qu'il rencontre.

) Organisation des championnats de ligue 2021

Conformément aux instructions de la FFBT à ce jour, les championnats de ligue sont considérés comme maintenus et nous nous préparons dans leur organisation.

En tout état de cause, la philosophie de la FFBT est de réaliser toute compétition possible. En clair, l'annulation d'un championnat de ligue dans l'une des disciplines n'entraînera pas l'annulation dans les autres.

) Constitution des commissions au sein du comité directeur

En préambule, le Président rappelle les deux règles fondamentales des statuts :

-) Le Président est membre de droit de chacune des commissions



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Jéère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

) Le responsable de chaque commission est forcément un membre élu du comité directeur

Commission de discipline

Pour cette commission, le président propose le principe de fonctionnement suivant :

Cette commission doit se constituer d'un responsable membre du bureau (le Vice-Président) accompagné de 6 membres, 2 de chaque ligue, soit 7 membres. En cas de convocation de cette commission, seuls les membres des ligues extérieures au litige siégeront (donc 5 membres, le Président pouvant se substituer au Vice-Président) et statueront. Ainsi cette commission sera neutre et non polluée par d'éventuelles pressions ou d'éventuels soupçons de copinage. Elle pourra donc rendre ses conclusions de manière non contestable.

Ce principe est adopté à l'unanimité et sont nommés dans cette commission :

-) Responsable : Jean François TRONCY (Vice-Président)
-) Francis GUILLEMET et Michel CAMEIRA (ligue Auvergne)
-) Stéphane BOUCHER et Philippe SIGNOVERT (ligue Dauphiné Savoie)
-) Gilles BUFFENOIR et Pascal RAMON (ligue du Lyonnais)

Pierre DOYON intervient et conseille de contacter la FFBT pour savoir si la présence d'arbitre n'est pas obligatoire dans cette commission. Le Président se renseignera et la liste sera éventuellement complétée selon le même principe par des arbitres.

Commission électorale

Le Président propose que les membres de cette commission soient les mêmes que celle de la commission de discipline. Cette proposition est retenue à l'unanimité.

Commission pédagogique :

-) Responsable : Eric COMOLLI assisté de
-) Eric CREPET
-) Guillaume GROZANNES
-) Francis GUILLEMET



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Juère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

) Michel CAMEIRA

Commission arbitrage

La décision est suspendue. Une réunion entre les arbitres sera organisée d'ici peu afin de structurer cette commission.

Commission Sportive FU/DTL/SC

) Responsable : Pascal FROMENT assisté de
) Eric COMOLLI
) Daniel CASANOVA
) Jacques CHARROUD
) Gilles BUFFENOIR
) Eric CREPET Philippe SIGNOVERT
) Pierre BALDUS
) Eric COUDERC
) Jean François TRONCY

Commission Sportive PC/CS

) Responsable : Raphael ARQUILLIERE assisté de Eric COMOLLI
) Francis GUILLEMET
) Eric CREPET
) Jean François TRONCY
) Jean François MORESTAIN

Commission Classement Ligue Auvergne

) Responsable : Eric COUDERC assisté de
) Jean François TRONCY



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Jére - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

-) Michel CAMEIRA
-) Francis GUILLEMET

Commission Classement Lyonnais

-) Responsable : Raphael ARQUILLIERE assisté de
-) Gilles BUFFENOIR
-) Jacques CHARROUD
-) Françoise BELIN
-) Pascal RAMON
-) Eric CREPET

Commission Classement Dauphiné Savoie

-) Responsable : Guillaume GROZANNES assisté de
-) Eric COMOLLI
-) Pascal FROMENT
-) Laurent GONTIER
-) Daniel CASANOVA
-) Philippe SIGNOVERT
-) Lionel BRILLAND

Les commissions sont donc constituées. Toutefois, le Président invite les membres du comité directeur à contacter et proposer d'intégrer des personnes extérieures au comité directeur mais ayant de l'expérience, une bonne connaissance du monde du ball trap régional et étant issues des différents clubs de la région pour les

-) 2 commissions sportives
-) 3 commissions de classement par ligue

) **Un mot sur Weblice**



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Jéère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

Le Président informe certains membres du comité directeur qu'il a fait la demande auprès de la FFBT afin qu'ils aient un accès élargi au fichier Weblice.

Il rappelle également le caractère confidentiel de ce fichier et l'importance de l'utiliser avec toute la prudence et la retenue exigée et uniquement dans le but de servir ses fonctions au sein du ball trap et du comité directeur.

) Projet de test avec la FDC 07

Le Président informe qu'une rencontre entre le CRBTARA et la FDC07 (Fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche) est programmée le vendredi 21 mai 2021 au siège de la FDC 07.

Le but de cette rencontre est d'étudier la possibilité d'une collaboration entre les FDC et le CRBTARA afin de susciter des vocations auprès des jeunes chasseurs en leur faisant découvrir nos disciplines.

Le sujet est totalement ouvert et fera l'objet d'un compte rendu.

) Info école de tir

Tout d'abord, le Président indique qu'il y a eu une cession de formation début mai à Pisieu mais que l'information n'a pas suivi. Ceci est la faute du Président qui fraîchement élu est passé au travers et s'en excuse.

Il relaie également l'information émanant d'Éric COMOLLI responsable et référent des écoles de tir qu'une cession de formation est prévue les 14/15 mai à MERIBEL mais qu'elle est complète vu le nombre de participant engagés par le club.

D'autres cessions viendront par la suite.

Puis a été posée la question des initiateurs de club qui n'ont pas effectué de stage de remise à niveau. Selon certains, ils ont perdu leur diplôme et ne sont plus initiateur. Selon le référent des écoles de tir, ils sont initiateurs à vie. Compte tenu du malentendu et de l'incertitude qui demeure à ce sujet, le responsable des écoles de tir se rapproche de la FFBT afin d'éclaircir la question. Un retour sera fait à l'ensemble des membres du comité.



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Juère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

Service payant inscriptionweb de Gregory CELLIER

Après discussion avec certains membres opérationnels du comité directeur, le Président informe avoir étudié la proposition de Grégory CELLIER pour son service payant de gestion des inscriptions aux compétitions par internet, service appelé inscriptionweb.

Après présentation du service, un débat s'engage sur l'intérêt de ce service.

Les arguments « pour » qui en ressortent sont :

-) Soulagement dans l'organisation de la compétition des bénévoles
-) Coût modéré (2,20 € en moyenne par tireur) compensé par l'augmentation en 2019 de 4 € de l'inscription aux championnats de ligue et intégralement reversé aux comités régionaux
-) Collecte simplifiée et fiable du montant de l'inscription
-) Pas d'interface entre celui qui prend l'inscription et certains tireurs aux exigences particulières
-) Tirage au sort incontestable et incontesté
-) Gestion des annulations de participation de la part des tireurs
-) Adoption du même principe que lors de l'inscription au championnat de France

Les arguments « contre » qui en ressortent sont :

-) Service déjà étudié durant le précédent mandat et rejeté
-) Coût global de 1500 à 2000 € qui pourrait être utilisé autrement
-) Interrogation sur le fait que ce service est distribué par un membre salarié de la FFBT ce qui est considéré comme un mélange malsain pour certains
-) Comment vont faire les clubs qui participaient aux frais d'inscription de leurs tireurs dès lors que c'est le tireur lui-même qui s'inscrit

Suite à ce débat, le Président met cette proposition au vote et le résultat est le suivant :

-) Non-participation au vote : 1 voix
-) Abstention : 1 voix
-) Contre : 3 voix
-) Pour : 13 voix



Comité Régional de Ball-Trap Auvergne Rhône-Alpes

Juère - Savoie - Hte Savoie - Drôme - Ardèche - Rhône - Ain - Loire - Allier - Cantal - Hte Loire - Puy-de-Dôme

La proposition est donc adoptée et les inscriptions auront lieu dès la première compétition (ligue FU) et pour l'ensemble d'entre elles sur les 3 ligues, à travers le service inscriptionweb.

La réunion se termine ; pour conclure, le Président remercie les participants de leur présence et lève la séance à 12h15.

Compte rendu effectué par le Secrétaire, le 9 mai 2021, amendé le 13 mai 2021.